

Anonyme

Edit royal d'augmentation des gages des officiers (1704) , accompagné du formulaire de remise au greffier de l'hôtel de ville de Rians signé par l'huissier du Parlement de Provence

Référence : LB23

in-4° , 4 pages, la dernière portant les mentions manuscrites de remise du document .

Commentaire : Un étonnant document qui décrit la procédure suivie pour signifier aux officiers une augmentation de gages sur leur office.

Une augmentation de gages signifiait d'abord le versement d'une somme par l'officier qui devait en bénéficier. Elle lui était reverser sous forme d'un intérêt avec ses gages . Ici, le pourcentage était au denier 16 , soit 6,25%. Le document présenté est en fait un formulaire, avec le texte de l'édit, un huissier du parlement de Provence [il signe le document] signifie au sieur Cazenave, greffier de l'hôtel de ville de Rians qu'il doit la somme de 400 livres, augmentée d'une taxe de deux sols par livre, soit un total de 440 livres "dans les délais portez audit Rolle" . L'huissier précise qu'il a parlé à la fille du sieur Cazenave dans son domicile.

Tampon à l'encre de l'époque de l'Extraordinaire de Provence.

Un rapide calcul montre que le greffier de Rians dut recevoir 25 livres de gages en plus après s'être exécuté.

Année 1704

Prix : **90,00 €**

Cet article vous est proposé par :

L'ARTISAN BIBLIO-PHIL

mauran.phil@orange.fr

Tél. 06 25 81 86 28

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/29622358-LB23>